# Budget rectificatif 2/2003: état général des recettes

2003/2103(BUD) - 03/09/2003 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 2/2003 (anciennement 3/2003). MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : 2003/657/CE, Euratom. CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 2/2003 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 3 septembre 2003 (se reporter au résumé de la résolution) en vue de modifier l'état des recettes du budget de l'Union. À noter que ce budget rectificatif 2/2003 était au moment de la présentation de l'avant-projet de budget et du projet de budget du Conseil, référencé comme budget rectificatif 3/2003.